

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-
MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la
salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce
troisième jour d'août 2016 (03/08/2016) à compter de 19 heures et
à laquelle sont présents les membres suivants :

Guy Dessureault Robert Doucet
Robert Tessier Gaétan Beauchesne

Sont absents : Marlène Doucet - Serge Trudel - Marjolaine Guérin

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault,
maire. Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Résolution 2016-08-109 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juillet 2016.
4. Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.
5. Présentation des comptes.
6. Achat appareil photo pour le service d'inspection.
7. Autorisation paiement – Demande certificat d'autorisation MDDEP.
8. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis.
9. Demande de remboursement – fossé de ligne.
10. Dépôt du compte-rendu comité consultatif d'urbanisme – Dossier Doucet.
11. Formation de la COMBEQ – La lecture des plans et les demandes de permis.
12. Invitation colloque annuel – ADMQ Zone-Mauricie.
13. AVIS DE MOTION – Règlement code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
14. AVIS DE MOTION – Règlement code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
15. Adoption du règlement 002-2016 – Règlement d'emprunt.
16. Horaire de l'inspecteur en environnement et bâtiment
17. Démission de Pascale Magnan.
18. Augmentation des frais de glace saison 2016-2017 – Ville de St-Tite.
19. Varia -
20. Période des questions
21. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2016-08-110 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juillet 2016.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Robert Tessier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juillet 2016 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2016-08-111 Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.

Il est proposé par Robert Tessier appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu de ratifier les décisions du comité de gestion du camping contenu au procès-verbal du 13 juillet 2016 (résolutions 2016-07-024 à 2016-07-030 inclusivement).

-Adoptée-

Résolution 2016-08-112 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de juillet 2016 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période;

Il est proposé par Robert Doucet appuyé par Robert Tessier et résolu que des comptes au montant 40 517.21\$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 40 517.21\$ sont disponible en date du 03 août 2016.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2016-08-113 Achat appareil photo pour le service d'inspection

Il est proposé par Robert Tessier appuyé par Robert Doucet et résolu d'autoriser la dépense pour l'achat d'un appareil photo numérique pour le service d'inspection et autres.

-Adoptée-

Résolution 2016-08-114 Autorisation paiement – Demande certificat d'autorisation MDDEP

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Robert Doucet et résolu d'autoriser le paiement des frais exigibles 569\$ au nom du Ministre des Finances, pour la demande de certificat d'autorisation dans le littoral de la rivière Saint-Maurice (installation d'un quai flottant au Parc du Moulin).

-Adoptée-

Résolution 2016-08-115 Rapport de l'inspecteur en
environnement et bâtiment – Inspecteur

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Robert Doucet
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en
environnement et bâtiment pour le mois de juillet 2016.

-Adoptée-

Résolution 2016-08-116 Demande de remboursement – fossé
de ligne

ATTENDU que Sylvain Clément demeurant au 1295, Chemin Val
Mékinac a effectué des travaux pour un fossé de ligne sans
autorisation de la municipalité;
ATTENDU que Sylvain Clément demande le remboursement de sa
facture au montant de 5 751.63\$ taxes incluses;
ATTENDU qu'un fossé de ligne est la responsabilité de la
municipalité;
Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu que la municipalité s'engage à rembourser 50% de la
facture de Sylvain Clément .

-Adoptée-

Résolution 2016-08-117 Dépôt du compte-rendu comité
consultatif d'urbanisme –Dossier Doucet

ATTENDU la demande de modifications aux règlements
d'urbanisme pour un projet d'élevage de canards de Nathalie et
Hélène Doucet;
ATTENDU qu'une séance de travail du comité consultatif
d'urbanisme (CCU) s'est tenue le 14 juillet 2016 avec les membres
du CCU pour étudier cette demande;
ATTENDU que suite à cette rencontre pour étude du projet il a été
recommandé par le CCU que ce projet tel que présenté ne peut
être recommandé;
Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Robert Doucet
et résolu d'accepter le compte-rendu du comité consultatif
d'urbanisme tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2016-08-118 Formation de la COMBEQ – La
lecture des plans et les demandes de permis.

ATTENDU la deuxième demande de Robert Jourdain, inspecteur
en environnement et bâtiment, de s'inscrire à une formation de la
COMBEQ;
ATTENDU que Robert Jourdain refuse de signer son nouveau
contrat de travail à durée déterminée (01-01-2016 au 30-12-2016);
ATTENDU que Robert Jourdain en refusant de signer son contrat
de travail, le contrat finissant le 31 décembre 2015 devient un
contrat à durée indéterminée;
ATTENDU que Robert Jourdain peut en tout temps quitter son
emploi;
Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu de de refuser cette demande de formation.

-Adoptée-

Résolution 2016-08-119 Invitation colloque annuel – ADMQ
Zone-Mauricie

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Robert Tessier

- d'autoriser la secrétaire-trésorière à participer au colloque de la zone Mauricie de ADMQ qui aura lieu le 01 septembre 2016 à la Cabane chez Nathalie – Saint-Mathieu du Parc;
- d'autoriser le paiement des frais d'inscription de 105\$ ainsi que les frais de déplacements.

-Adoptée-

AVIS DE MOTION

Gaétan Beauchesne, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

AVIS DE MOTION

Gaétan Beauchesne, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Résolution 2016-08-120 Adoption du règlement 002-2016 –
Règlement d'emprunt

ATTENDU qu'un avis de motion du règlement numéro 002-2016 autorisant l'acquisition de l'immeuble situé au 1216, rue Principale à Saint-Roch-de-Mékinac au montant de 112 256\$ ainsi qu'un emprunt du même montant pour en acquitter le coût;

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU que ce règlement est adopté en vertu des pouvoirs que confèrent les lois municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Robert Tessier
et résolu :

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
- QUE soit adopté le règlement numéro 002-2016 relatif à l'acquisition de l'immeuble situé au 1216, rue Principale à Saint-Roch-de-Mékinac au montant de 112 256\$ pour une durée de 10 ans, ainsi qu'un emprunt du même montant pour en acquitter le coût.

-Adoptée-

Résolution 2016-08-121 Horaire de l'inspecteur en
environnement et bâtiment

ATTENDU que pour les mois d'avril à octobre l'horaire de l'inspecteur en environnement et bâtiment est de 12 heures semaines;

ATTENDU que pour les mois de janvier, février, mars, novembre et décembre l'horaire est de 8 heures semaines;

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Robert Doucet
et résolu ce qui suit :

- les journées de travail de 8 heures se feront le mercredi de 8:00 heures à 12:00 heures et de 12:30 heures à 16:30 heures;
- les semaines de travail de 12 heures se feront le mercredi de 8:00 heures à 12:00 heures et de 12:30 heures à 16:30 heures et le jeudi de 8:00 heures à 12:00 heures.

-Adoptée-

Résolution 2016-08-122 Démission de Pascale Magnan

ATTENDU la lettre de démission en date du 1^{er} août 2016 de Pascale Magnan de son poste de secrétaire comptable;

ATTENDU que cette démission est effective à compter du 5 août 2016;

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Robert Tessier
et résolu ce qui suit :

- d'accepter la démission de Pascale Magnan;
- d'augmenter les heures de travail de Sylvie Genois pour un maximum de 42 heures/semaine le temps de recruter un nouvel employé.

-Adoptée-

Résolution 2016-08-123 Augmentation des frais de glace saison 2016-2017 – Ville de St-Tite

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'accepter la majoration des frais de glace de 15\$ par usager de la municipalité pour la saison 2016-2017.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Robert Doucet, appuyé par Gaétan Beauchesne. Il est 19 heures 19.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois,
Secrétaire-trésorière